



Attention, risque de chute de palmiers infestés

En 2012, deux cas de chutes de palmiers dues au charançon rouge du palmier ont été officiellement enregistrés en PACA.

En 2013, un nouveau cas a été signalé en région Languedoc-Roussillon.

D'autres pays comme l'Espagne recensent des phénomènes similaires.

Ces dégâts sont la conséquence de galeries et de cavités creusées par le ravageur au sein du stipe et peu visibles de l'extérieur.

De plus, des palmes peuvent tomber au sol lorsque la couronne est affaissée.

Les chutes de palmes ou de palmiers complets peuvent générer d'importants dégâts voire occasionner des **accidents de personnes graves**.



1. Cas d'un *Phoenix canariensis* en PACA (département du Var)
2. Cas d'un *Phoenix canariensis* en Languedoc-Roussillon (département des Pyrénées-Orientales)
3. Cas d'un *Phoenix dactylifera* en Espagne

La lutte contre le charançon rouge du palmier est **obligatoire** (cf. arrêté du 21 juillet 2010 modifié). En cas de chute de palmiers infestés par le charançon rouge sur la voie publique, les municipalités peuvent être tenues responsables des conséquences.

Pour toute demande d'information, merci de contacter :

DRAAF-SRAL PACA

Téléphone : 04 13 59 36 00

Site web : <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

FREDON PACA

Téléphone : 04 94 35 22 84

Site web : www.fredonpaca.fr